

Elaboration d'un Plan relatif à la réorganisation et au renforcement de l'Administration territoriale (ministère)

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 17-12-2008 22:44:54

Dans le cadre de la mise en place d'un système efficace d'administration de proximité, le ministère de l'Intérieur a annoncé l'élaboration d'un plan relatif à la réorganisation et au renforcement de l'Administration territoriale, visant à ériger le Caïdat et l'Annexe Administrative en unité de base et à mettre un détachement des Forces Auxiliaires à la disposition de l'agent d'autorité.

Ce plan vise à ériger le Caïdat et l'Annexe Administrative en unité de base par l'implantation d'un dispositif d'encadrement jouissant d'une certaine autonomie en matière d'action préventive de proximité, indique mercredi un communiqué du ministère de l'Intérieur.

Dans cet esprit, l'Inspection Générale des Forces Auxiliaires procède à la restructuration des unités Territoriales mises à la disposition des agents d'autorité en vertu des textes régissant ce Corps.

Ainsi, l'agent d'autorité territorialement compétent disposera d'un détachement des Forces Auxiliaires doté d'effectifs suffisants de moyens de mobilité et de communication adéquats pour assurer une meilleure protection des personnes et des biens dans le cadre d'une action préventive de proximité, particulièrement dans le domaine de la lutte contre la petite délinquance et les incivilités, précise la même source.

Il est à rappeler que les éléments des Forces Auxiliaires ne disposent pas de compétences de polices judiciaires et que leurs interventions s'effectueront uniquement avec un matériel d'autoprotection et sans arme. Seuls les éléments chargés de la garde des édifices publics importants continueront à être dotés d'armement individuel.

Pour permettre aux personnels de ce corps de participer à l'action préventive avec professionnalisme et dans le respect des droits de l'Homme, des modules de mise à niveau leurs ont été dispensés dans les établissements de formation des Forces Auxiliaires.

Selon le planning établi par le ministère, la mise en oeuvre de cette restructuration débutera incessamment au niveau des préfectures et provinces de la région du Grand Casablanca choisie parmi les zones prioritaires, conclut le communiqué.

MAP